



Déclaration liminaire

CA EPA MASSE

Séance du 14 novembre 2023 à Montreuil

Madame la Présidente,

Nous voici réunis pour le premier Conseil d'Administration de l'EPA Masse non-boycotté suite aux élections de décembre dernier.

Nous aurons aujourd'hui à débattre de beaucoup de thématiques notamment de l'inflation galopante que nous subissons actuellement et qui surenchérit excessivement les dépenses énergétiques des locataires. L'existence même de l'EPA Masse (que certains *soi-disant* sages voudraient voir passer sous leurs fourches caudines) montre ici toute son importance et doit jouer son rôle d'amortisseur social, en particulier lorsque viendra le moment de voter l'éventuelle hausse des loyers pour 2024. Il n'y a pas de raison - *idéologique, comptable ou organique* - valable pour que les hausses que connaissent les charges de l'établissement ne se répercutent que sur les locataires. Nous redemandons donc ici officiellement l'augmentation de la dotation de l'administration afin de pallier ces hausses sans grever les capacités de l'EPA Masse ni saigner les locataires.

Nous terminerons cette déclaration liminaire par une mise en lumière de la situation de la caserne de Montmélian. J'ai déjà eu l'occasion de vous alerter par mail il y a un peu plus de deux semaines à ce sujet. Les remontées de ces derniers jours confirment ce que j'indiquais craindre dans mon dernier message : le problème n'est toujours pas résolu et les pis-aller que constituent les quelques radiateurs d'appoint fournis ne permettent pas de chauffer convenablement les logements où vivent nos collègues et leurs familles. Il a récemment fait 4° à l'extérieur sur place... et on a relevé, par exemple, des températures de 14° au sein des logements. Le tout en supportant les surcoûts de facture électrique dûs à l'utilisation de ces radiateurs d'appoint. La situation n'est pas digne de l'offre que doit proposer notre établissement, elle n'est de toute façon pas digne d'un logement tel qu'il doit se présenter en 2023 dans notre pays ! Il faut remédier à ces - graves - dysfonctionnements sans délai en imposant aux différents intervenants de se coordonner en mettant éventuellement à dispositions certains de leurs employés normalement affectés à d'autres tâches pour les représenter s'il le faut, et mettre en route cette chaudière... maintenant ! Le tout en proposant un geste aux locataires pour compenser la pénibilité subie et les surcoûts évoqués il y a quelques instants. Et en n'oubliant pas de saluer (*compenser ?*) l'engagement des responsables de cité, infatigables relais qui pour ce dossier finissent par ne plus savoir quoi dire/faire pour sortir de cette ornière !

L'élu titulaire au CA,

Nicolas ANGHEL